ALERTES : RÉFORMES EN COURS

BAC PRO

Alors que les collègues passent du temps, et beaucoup sur la réforme Bac Pro (des mercredis après midi à Fondettes ou même des 1/2 journées banalisées comme à Amboise), on pensait bien que l'autre réforme du Bac Pro, elle, était derrière nous : le gouvernement avait jeté l'éponge et abandonné l'augmentation de 50 % de temps de stage en entreprise !

Mais c'était sans compter sur le foisonnement d'idées de Carole Grandjean et de ses services !

La ministre déléguée, chargée de l'enseignement pro auprès...du ministère de Travail (ça ne s'invente pas !) veut imposer, tout Bac pro confondus, Éducation Nationale et Enseignement Agricole :

1. d'adapter le rythme et la durée des stages en fonction du parcours et des besoins des élèves. *Vous imaginez votre classe avec des départs décalés, selon les besoins de l'entreprise locale ?*

2. de s'affranchir de l'année scolaire et permettre un enseignement modulaire, en validant des blocs de compétence. *Comme dans la formation adulte ! Les diplômes en moins… Mais dans le monde du travail, sur quoi se basent les grilles de salaires des conventions collectives si ce n'est sur leurs niveaux d'étude ?*

3. et enfin, de poser toutes les conditions pour que la mixité des publics et des parcours puisse se mettre en place. *Là, vous pouvez imaginer la dégradation des conditions d'études et des conditions de travail des enseignants… Sans parler des licenciements en masse pour nos collègues de CFA.*

Cette volonté « d'exploser » le groupe classe comme l'année scolaire tout en imposant la mixité des publics, devrait se faire sous couvert « d'expérimentation », inscrite dans le code de l'éducation (merci Hollande !). Une part des 500 millions d'euros du fond "d'innovation" (sic) y seraient consacrés ! Certains lycées Pro de l'EN en région Centre sont confrontés à la mixité des publics, parce que des directions ont bien voulu se prêter au jeu de l'expérimentation.

À nous de résister… encore !

BAC G

Bientôt des cours pour les "maths complémentaires" et "mathématiques expertes" du baccalauréat G grâce au dispositif HySyAgri ?

La note de service de février 2023 présente des heures d'enseignement dispensées de manière synchrone établies sur deux semaines d'enseignement avec :

1. 5 h dites "connectées : tous les établissements sont connectés à une même séance de visio. Le cours est alors dispensé par un enseignant en présentiel, en position de face à face avec ses élèves et en position de face à face connecté avec les élèves de 2 autres établissements à distance.

2. Une 6ème h dite "heure déconnectée" : l'enseignement est assuré en présentiel et en face à face, par un enseignant de l'établissement.

Et Oui, vous avez bien lu ! Des cours en VISIOCONFERENCE pour se substituer au manque de moyens alloués dans l'Enseignement Agricole.

Mais ce qui compte pour la DGER et nos établissements, c'est de faire de l'**AFFICHAGE**. Il s'agit bien "d'élargir la carte de formation optionnelle de la filière générale." Et ça, peu importe les conditions d'enseignement… c'est **INACCEPTABLE !!!**

Et pour les élèves ? Quelle est l'équité de traitement entre ceux qui auront le prof en présentiel sur les 6 h par rapport aux élèves des 2 autres établissements qui auront 5h en visio sur 15j et 1h en présentiel (avec un autre prof qui n'aura pas, lui, assisté aux 5h de visio dispensées par son collègue d'un autre établissement).

En fait, pour la DGER, c'est **une méthode qui ne coûte pas chère !** En effet, un même prof, payé pour les 5h connectées donnera des cours à 3 classes en même temps, une en présentiel et les 2 autres en visio.

Pour la rentrée 2023, les établissements intéressés devaient s'inscrire avant le 1er mars. Espérons qu'aucun chef d'établissement, ni la DRAAF en Région Centre Val de Loire n'ont eu l'idée de s'inscrire dans ce dispositif !

Restons vigilant et refusons la mise en place d'un tel dispositif : **c'est une porte ouverte très dangereuse à la possibilité du télé-enseignement pour certaines matières dans n'importe quelle filière dans l'Enseignement Agricole Public.**

Succès aux dernières élections professionnelles en Centre - Val de Loire

Tout.es les candidat.es ont été élu.es au CSA REA

Vos réprésentant.es en Centre-Val de Loire

N'hésitez pas à prendre contact avec eux en cas de soucis

EPL 41
Richard **LE-MOIGN** PLPA
Marie-Lise **FOURNIER** ACB CFA
Lise **LAKATOS** PLPA
Jocelyne **BLOT** PLPA
Élodie **BOUTARD** PCEA

EPL Tours-Fondettes
Frédéric **CHASSAGNETTE** PCEA
Josianne **FAURIE** PLPA
Florence **ANDRÈS** PLPA
Romain **BERNARD** AED
Valérie **DUBERNARD** ACB CFA-CFPPA
Marie-Laure **BOUTTIER** PLPA

EPL Amboise-Chambray
Martine **KERDRAON** PLPA
Baptiste **BORDE** PLPA

EPL Chartres
Oscar **MATEOS** TFR

EPL 45
Jacky **COUDRAY** PCEA
Cécilia **AGIER** TFR
Frédéric **MELIN** PLPA

EPL Bourges
Franc **PUGNET** TFR

EPL Châteauroux
Sophie **DRIEUX** PCEA
Sarah **BEDU** TFR

SNETAP FSU Centre-Val de Loire
https://regions-snetap-fsu.fr/cvdl/

VU Corrigé !

Bulletin du SNETAP-FSU de la région Centre
13 avril 2023 - n°35

EDITO

A la veille de la 12ème manifestation contre la réforme des retraites, les slogans vont encore retentir dans les rues "on s'est battu pour la gagner, on se battra pour la garder". Et oui le combat continue, il ne faut rien lâcher. L'entretien de l'intersyndicale avec Miss… Borne a confirmé le déni de démocratie observé depuis le début et maintenant la dame nous parle d'apaisement, c'est vrai que ; 2 ans ferme et pas de discussion, circulez y'a rien à voir, on n'est pas très apaisé.

Alors même que les entreprises du CAC 40 engrangent des bénéfices records, que les actionnaires rachètent leurs propres actions pour faire grimper leurs dividendes, le pognon y en a mais question répartition tu repasseras !!

Le printemps 2023, on s'en souviendra aux prochaines législatives, les citoyen.nes que nous sommes n'oublierons pas les positions prises !

Ces quelques lignes prennent forme en direct de **Dax au Congrès national du SNETAP–FSU**, Les discussions vont bon train sur les sujets et mandats que nous porterons pour les 3 ans qui viennent. Ceci fera l'objet d'un numéro spécial avant la fin de l'année scolaire tant les sujets sont riches. En attendant, en région le programme est chargé entre les différentes instances dans lesquelles vous nous avez majoritairement reconduit lors des élections professionnelles de décembre dernier, merci à vous pour cette confiance.

Ce début d'année est également l'occasion d'une large consultation lancée par notre ministre de l'agriculture sur la prochaine loi d'orientation agricole. Le SNETAP a contribué en relayant ses propositions mais également nos élèves sur leurs visions de l'agriculture de demain avec les contextes : climat, renouvellement des générations d'agriculteur.trices entre autre.

Différents rendez-vous sont dans le calendrier, le **PREA** nouveau est arrivé, sa déclinaison s'appuiera sur la **consultation LOA** pour intégrer les problématiques actuelles. De même, la **commission protocole CFA CFPPA** vient d'être relancée dans notre région pour enfin harmoniser les conditions d'emploi et de rémunérations de nos collègues. Bref, le printemps est intense, le congrès de Dax nous a permis d'échanger, de partager sur les grands débats de demain, des réformes bac pro à celle des BTS et la semestrialisation que l'on veut nous vendre à toutes fins sans nous en dire les effets, en gros il nous faudrait signer un chèque en blanc !!

Les lignes qui vont suivre vont vous apporter des éléments pour bien comprendre ce qui se trame mais vous en savez déjà pas mal au regard des discussions quelquefois vives en salle des profs. Prenez le temps de bien comprendre, la partie qui s'annonce va être encore … plus serrée.

ALERTE | RETRAITES | P.L.O.A. | P.R.E.A.P.S.E.A.P. | ÉLECTIONS PRO

Faut pas pousser mémé à travailler

La retraite c'est comme la galette on la veut complète

Un président qui exaspère et nous désespère. Dégage gamin !

64 ans c'est NON

Un peuple debout

Les rodomontades de l'exécutif et les brutalités de la police témoignent de la fébrilité du pouvoir. Et pour cause : c'est la remise en cause de l'ordre social porté par le gouvernement.

Le gouvernement de M. Macron, docile envers les recommandations européennes, s'est montré incapable de convaincre les Français.es du bien fondé de sa réforme. Il lui a fallu multiplier les passages en force sans vote pour faire passer cette "réforme" (sinon le Sénat en échange de son régime spécial ou presque...).

Non, cette "réforme" n'est ni nécessaire, ni juste, non elle n'est pas protectrice pour les femmes, non il n'y aura pas de pension minimale à 1200 euros. Tout le monde l'a bien compris, mais M. Macron ne voit pas le problème et souhaite passer au plus vite à autre chose. Cette arrogance ne peut qu'alimenter la désillusion démocratique et renforcer le sentiment que le jeu politique est vérouillé. À quoi sert d'aller voter si on doit se taire et subir pendant 5 ans… sinon de servir le RN.

Tous les responsables syndicaux se demandent comment cela va finir puisque tous comparent. D'autres mouvements plus radicaux et plus violents ont obtenu gain de cause : ZAD, gilets jaunes… Même la CFTC (confédération française des travailleurs chrétiens) pose la question : "faut-il casser pour obtenir ?"

Pour sa part, le SNETAP-FSU continuera son combat pour une société plus juste, pour un partage plus juste des richesses produites par les travailleur.euses, pour une meilleure reconnaissance de tous ces salarié.ées de l'ombre que l'on ne perçoit comme nécessaires que lorsque justement ils s'arrêtent de travailler.

Macron ! On mérite la même retraite que toi

Touche pas à la retraite de ma belle-mère, je la déteste pas à ce point-là

Nos papis et nos mamies valent plus que leurs profits

Tu me mets 64 je te re-mai 68

Les casseurs ne portent pas des cagoules mais des Rolex

Aux USA ils ont Donald, nous on a Picsou

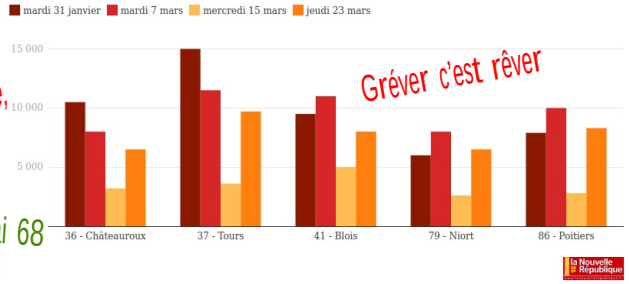

Gréver c'est rêver

Le graphique ci-dessus, tiré de la Nouvelle République, illustre bien l'importance des manifestions dans notre région. Les chiffres sont ceux de la police. C'est dire !

Vous avez dit P L O A...

Vous avez sûrement entendu parler du **Pacte et de la Loi d'0rientation et d'Avenir agricoles** lancé en Décembre 2022 par le ministre de l'agriculture Mr Fesneau. L'idée est de consulter l'ensemble des acteurs du monde agricole jusqu'à nos jeunes en formation . Il s'agit de mettre sur les rails l'agriculture de demain face aux grands défis de souveraineté alimentaire et de transitions climatique et agro-écologique d'ici 2040.

La loi de 2006 et affichait clairement l'ordre de ses priorités **"accroître sa compétitivité et à favoriser son adaptation au contexte international et aux enjeux environnementaux et sanitaire".**

17 ans après, le constat est là, à force de compétitivité et ce qu'elle engendre comme maux pour le reste du vivant, nous arrivons à un point de bascule, certain.nes de nos jeunes ingénieur.res d'AgroParis Tech ne s'y trompaient pas lors de leur remise de diplôme de juin dernier, "si on ne bifurque pas, ça va pas être facile "!!!

La consultation est "en marche", janvier sur Fondettes et fin mars à Vendôme, en avril à Amboise, le tout dans l'urgence avec rien de plus que du bénévolat pour l'ensemble des collègues qui s'y collent dans une période déjà bien chargée : conseils de classe T2, épreuves anticipées bac G et techno … bref, n'en jetez plus la coupe est pleine !!

3 thèmes à la consultation : orientation-formation, installation-transmission et adaptation et transition face au changement climatique. L'agro-écologie prônée dans la dernière loi d'orientation de 2014 sous Stéphane Le Foll avait ouvert la voie en initiant le produire autrement dans nos programmes. La profession agricole a surtout vu l'aspect contraignant sans changer grand chose dans les pratiques, cette nouvelle loi devra être plus ambitieuse et à plus forte raison alors que 50% de la population agricole sera partie à la retraite sous 5 à 10 ans.

Le **PREA**, **P**rojet **R**égional de l'**E**nseignement **A**gricole lui aussi en cours d'écriture intégrera certains axes stratégiques en région. De son côté, Le SNETAP-FSU apporte ses contributions en lien avec les travaux du bureau national au regard de ses mandats, ainsi que le SNETAP-FSU Centre dans le cadre de 5 demi-journées de concertation (de février à mai).

PREAPSEAP – KESAKO et quels enjeux ?

C'est la loi d'orientation de 1999 a introduit dans le code rural l'obligation de mettre en place des Projets Régionaux de l'Enseignement Agricole (PREA). Le PREA vise à accompagner les politiques publiques du Ministère en charge de l'agriculture. Il fixe les orientations stratégiques pour la mise en œuvre des missions de l'EA au service des élèves, étudiants, apprentis et stagiaires. Il est par ailleurs assorti d'un Projet Stratégique de l'EAP propre aux EPLEFPA.

Notre projet régional Centre est échu depuis 2021, mais après tout le Schéma Prévisionnel National des Formations l'est depuis 2020 alors qu'il est censé fixer les priorités des formations de l'EA ! A partir de là, à quoi bon actualiser nos projets régionaux comme d'établissement... Vous l'aurez compris, quand le SNETAP-FSU écrit que le premier quinquennat Macron avec ses 5 ministres de l'Agriculture successifs et ses 210 suppressions d'emplois a été synonyme d'abaissement, tout est là pour l'attester jusqu'à l'absence de projet constitué et structurant.

Bref, les travaux sont enfin réamorcés sur fond de loi d'avenir agricole. Le SNETAP Centre a ainsi obtenu de la DRAAF que le chantier régional reste en phase avec les orientations nationales à venir, PREA et PSEAP étant présentés aux instances d'automne.

Sur le fond, on peut déjà mesurer les écarts en terme d'objectifs affichés dans la version martyre initiale et celle ajustée après nos interventions nourries en groupe de travail.

Version présentée au GT du 27 janvier AVANT

Axe 1 : Un enseignement agricole connu et reconnu, **qui s'adapte aux besoins professionnels régionaux.**

Objectif 1 : Élaborer une carte des formations (générales, technologiques et professionnelles) **en réponse aux attentes des acteurs du territoire.**

Version ajustée pour le GT du 24 mars APRES

Axe 1 : Un enseignement agricole **répondant aux attentes des acteurs des territoires**.

Objectif 1 : Construire la carte régionale des formations (générale, technologique et professionnelle), **en prenant en compte la diversité des parcours**.

Commentaire : avant intervention, l'approche du réseau régional "EA" et les logiques d'élaboration la carte des formations (ouvertures / fermetures de classes) tendent à se réduire à de l'employabilité et le risque adéquationniste est majeur... Après, les besoins des professionnels reviennent à leur juste place, la diversité des acteurs étant reconnue et surtout celle des parcours des élèves prime !